

# Vieux usages dans les Alpes d'Ollon

Autor(en): **Isabel, Fr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **16 (1912)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111428>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zu haben. Soll der Aberglaube lebensfähig sein und sich ausbreiten, dann muss er durch andere Wahrnehmungen immer wieder Bestätigung finden.

---

## Vieux usages dans les Alpes d'Ollon

par Fr. ISABEL, à Antagne.

### Baptême.

Le jour du baptême était jadis une petite fête de famille. Sous la domination bernoise, on était tenu de donner au moins un parrain et une marraine à l'enfant, et pour l'ordinaire, on en mettait deux; parfois le nombre des marraines ascendait à trois; le compéragé était pris d'abord dans la parenté, ce qui était facile pour les aînés, ensuite parmi les amis ou les voisins, les uns étaient appelés de localités éloignées parfois, comme témoignage de parenté et d'estime. A un orphelin ou un enfant trouvé, car ces cas — rares chez nous — se sont aussi présentés, un membre de l'autorité était tenu de servir de parrain. Tantôt le parrain et la marraine sont mariés, tantôt c'est un jeune homme et une jeune fille timides qui sont appelés à cette cérémonie. Dans les Ormons, le baptême est tellement fête de famille et a pris une telle ampleur qu'on a vu maintes fois, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un enfant avoir sept ou huit parrains, et autant de marraines!

Tous ces derniers apportent à l'enfant un cadeau, le plus souvent en nature. Les marraines se sont fait un plaisir d'asortir un petit trousseau, des robes, des brassières, un bonnet ou capot, un voile... en tout cas un costume complet pour la cérémonie du baptême. Le blanc et le bleu y dominant, parfois le rouge ou telle autre nuance. Aux Ormons, chaque marraine apporte ce qu'il lui semble bon; dans les Alpes d'Ollon et de Gryon, elles se mettent d'accord et achètent collectivement leur cadeau. Les parrains, eux, offrent quelque objet utile non seulement à l'enfant, mais au ménage de ses parents: ustensile de cuisine ou d'éclairage, une belle couverture de laine, un objet de repassage, un livre, une glace ou tel autre meuble de valeur raisonnable. Dans les Alpes d'Ollon, jadis le parrain remettait un écu de cinq francs à la mère, parfois dix francs! Chacun selon ses capacités ou son bon vouloir.

Il fallait arriver le matin pour le premier déjeuner; ce pouvait être un dimanche ou un jour sur semaine, notamment le vendredi. De nos jours, le dimanche a de plus en plus prévalu. Il était d'usage qu'avant de se rendre au temple, on mangeât encore la *rôtie* (potage au vin blanc et au pain grillé, aromatisés).

Le départ avait lieu à pied, plus rarement en voiture, les routes d'autrefois étaient trop cahoteuses. Dans les Ormonts, où les distances étaient souvent excessives, les parrains portaient l'enfant à l'aller, et les marraines au retour. Bien longtemps on se servit d'un berceau de sapin, bas, en forme de bercelette, avec arceau pour la tête, chevillettes latérales pour assujettir convenablement les linges et couvertures. Et on le portait sous son bras droit, à tour de rôle, le premier parrain d'abord, le plus jeune avait son tour tout à la fin. De même pour les marraines.

A l'église, où le père entre le premier et conserve ce rang, suivi des parrains par rang d'âge ou d'honneur, le berceau était placé sur la table, l'enfant y dormait parfois le plus tranquillement du monde, en attendant que le pasteur descendît de la chaire pour lui administrer par aspersion les gouttes d'eau sacramentelles. On cite à Huémoz un baptême célébré avec de l'eau du Jourdain, ce qui est très rare chez nous.

De nos jours, plus de berceau; l'enfant est remis à la première marraine, qui s'avancera au moment opportun pour recevoir l'eau, et le ou les prénoms.

Nos ancêtres et nos aïeux n'eurent pas le bon esprit de ne mettre qu'un seul prénom et de le choisir toujours nouveau par rapport au nom patronymique. Non, ils mettaient deux ou trois prénoms, quatre ou cinq même<sup>1)</sup> et on embrouillait inconsciemment les filiations en redonnant beaucoup trop contemporanément les mêmes prénoms.

Ici nous constaterons qu'il y a eu cependant une vogue pour le genre de prénoms, et que chaque siècle au moins approximativement a eu les siens. Dans la nuit du moyen-âge, où les noms se firent jour peu à peu, beaucoup de prénoms d'alors sont devenus le nom de famille; c'était l'unique nom donné au baptême par le prêtre, comme dans l'histoire biblique sur une période de 60 siècles.

<sup>1)</sup> En Portugal, on a mis jusqu'à 33 prénoms.

Au XI<sup>me</sup> siècle, les prénoms en pays vaudois furent: Emalbold, Ysterius<sup>1)</sup>, Baldric, Burcard ou Bouchard, Immilia, Adalgide ou Adèle, etc. Au XII<sup>me</sup> siècle apparaissent Anselme, Albert, Guy, Gislemar, Guillaume, Hugues, Humbert, Eudes, Cuno, Jordan, Roger, Berthold, Aymon, Giro(l)d, Nantelme, Perrod, (diminutif de Petrus), Mermillod (diminutif de Mermod, Mermier, Mermet), Agnès, Agnelette, Guillemette, Alexie, Alice ou Adélaïde, Ambrosia, Emma ou Ayma, Helieta, Ita, Irmengarde, Brigilde, Jordane, Luquette, Gertrude, Ermentrude, Helvide, Juliane, Petronille, Agathe et d'autres encore.

Au XIII<sup>me</sup> siècle c'est Gui, Aymon, Aymond, Pierre, Girard, Guillerme ou Vullierme, Brunet, Hugues, Héliodore, Jaques, Narduin, Roudolphe, Roud, Rod, Uldric, Jehan, etc.

Au XIV<sup>me</sup> siècle, Ambrusier, Aubert, Falcon, Falson, Othon, Odon, Hugonet, Etienne ou Estevenoz, Lancelot<sup>2)</sup>, Jocelyn, Raoul, Marzo, Nicolas, Louis ou Ludovic, Perronier, et pour les filles: Aldise, Amphélie, Andrésine, Annelise, Brusette, Ysabeau, Isabelle, Meyre, Margueronne, Olivière, Anfélise, Alexisenz.

Au XV<sup>me</sup> siècle, Benoît, Oddet, Octonet, Johannod, Juste, Jacob, Ysnardus, Anthoinaz, Mathée, Mahaud ou Maud, Mancelide, Marguerite, Froé, Inquême, Perrussonne, Perronette, Marie, Yolant ou Yolande.

Aux XVI<sup>me</sup> et XVII<sup>me</sup> siècles ne sont point rares les Anthoine, Benoît, Claude, Guillaume, Hugues, Jehan, Jaques, Jaquemot, Jaquerod, Loys, Mermet, Maurice, Michel, Ysbrand, Gratian, Claudaz, Maurisaz, Madelon, Françoise, Marguerite, Pernon, Barbille, etc.

Mais aux XVIII<sup>me</sup> et XIX<sup>me</sup> siècles, l'influence de la Réforme a amené une évolution, on adopte partout tous les noms bibliques possibles, tous y passent, surtout les Jean, Abram, Daniel, David, Elie, Pierre, Gabriel, Philippe, Chrétien, Gédéon, Isaac, Gabriel, Zacarie, Gamaliel, Moïse, parmi encore quelques Louis, François, Vincent, Nicolas, et aussi des Judith, Sara, Eve, Salomé, Marie, Anne, Elisabeth, Anne-Marie, Marianne, Madeleine, mêlées à des Amile, Elise, Jeanne, Louise ou Loysaz, Julianne, Rose, Catherine. Plus près de nous enfin, on voit apparaître vers 1820 les Eléonore, Eugénie, Elise, Elisa, Antoi-

<sup>1)</sup> De là peut-être encore le noms de lieu *Clos-Istère* à Etivaz oriental (F. I.).  
— <sup>2)</sup> Plusieurs de ces prénoms manifestent de l'influence des chansons des gestes et des romans du moyen-âge chez nous. (M. R.).

nette, Julia et Julie, Isaline, Suzanne, Emilie et Amélie, Hélène, Lina, Laure, Irène, Lucie, Germaine, Simone.

Et pour les jeunes gens on voit diminuer les Pierre-David, Pierre-Abraham, les Jean-David, Jean-Emmanuel, Jean-Pierre, Alexandre pour les prénoms suivants : Ernest, Henri, Jules, Félix, Charles, Georges, Alfred, Albert, Robert, Marcel, Auguste, Eugène, Emile, Alexis, Alphonse, Adrien, Gustave, Ferdinand, parmi lesquels ressuscitent encore les Samuel, François, Louis, Paul, Béat, Aimé, Ami, Emmanuel, Frédéric, César, Daniel.

Enfin on voit des prénoms de patriotes ou d'étrangers faire leur apparition ici et là, comme Davel, Farel, Napoléon, Hector, Max, Virgile, William, Maurice, Marius, Edouard, Berthe, Bernadette, Ida, Céline, Sylvie et bien d'autres. — Chez nous, aucun usage n'obligeait à donner à l'enfant le même prénom que celui du parrain.

Un *œuf*, un *batz* et une *allumette*, voilà le cadeau que faisait en son chalet de 1771 servant de cure à Huémoz, le bon vieux pasteur Trolliet à tous les nouveaux-nés qu'on lui donnait à baptiser. Or, dans ce temps-là où d'aussi heureux présages accueillait les petits enfants, cela promettait *maison pleine, argent comptant et gai feu au logis!* « Mieux vaut petit feu qui chauffe qu'un grand qui brûle », disait la sagesse populaire. Cela remplaçait les dons des fées se penchant sur les berceaux.

\* \* \*

Au temple, père, parrains et marraines, parfois la mère si elle pouvait s'y rendre, ou une matrone jouant le rôle de Junon, tous se tenaient debout durant la célébration du saint sacrement. Après avoir rappelé l'institution et le but évangélique du baptême, au moment où tombait du haut de la chaire cette demande : « N'est-ce pas là ce que vous promettez ? » Tous les parrains faisaient une révérence en signe d'acquiescement.

Le pasteur prenait tôt après l'antique petite aiguière d'étaï, où l'on pouvait encore lire le monogramme grec du Christ, — le marguillier l'avait préalablement remplie d'eau fraîche — et si l'enfant vagissait ou pleurait à ce moment-là, on ne manquait pas dans l'assistance de penser que ce serait là une bonne voix pour chanter plus tard. On tirait ainsi de puérides conclusions d'un simple incident que les efforts de la prime mar-

raine ne parvenait pas à prévenir par ses légers mouvements berçants.

Pour sortir, la bienséance voulait que chaque marraine fît quelque détail pour remettre en place le voile, prendre l'enfant et le passer à une autre marraine qui s'occuperait de la suite. Dans de rares cas, l'enfant restait parfois silencieux jusqu'à l'issue du service divin.

Au sortir, l'aimable société reprenait le chemin de la maison où mijotait le festin de midi, mais les parrains ne manquaient pas de faire une halte soit à l'auberge, soit chez des amis, en invitant le père et les marraines à fraterniser au moyen du verre de l'amitié; il va de soi que les invitants prenaient ces petits frais à leur charge. Si parfois, la matinée, les baptiseurs d'une fillette avaient entendu quelques forts coups de sifflet par des jeunes gens cachés ici ou là, ils n'y prenaient guère garde, mais le père en concevait quelque confusion et dépit qu'il ne parvenait pas toujours à dissimuler; heureux encore quand ce n'était pas un des parrains mêmes qui, restant un peu en arrière, se faisait un malin plaisir de siffler lui-même!!

De retour au logis du banquet, tous se mettent à table; les meilleurs potages, le jambon fleuri de rubans, les légumes les plus savamment apprêtés par un cordon-bleu engagé ad-hoc, circulaient sur la longue nappe brodée de liteaux rouges charmants de fraîcheur, où l'œil admirait à part soi l'art du tisserand de jadis. Tout était du cru, sauf le vin de choix provenant du vignoble le plus voisin, chez le vigneron, et le café qui de son arôme agrémentait le dessert. Mais ce dessert, ce sont des échafaudages de merveilles, de gaufres, de pâtisseries fines ou de fritures au sucre!

Un usage que nous avons trouvé à Gryon est celui-ci: S'il s'agit d'un garçon, c'est le parrain qui le tient sur les fonts baptismaux pendant la cérémonie publique; si c'est une fillette, ce sera la première marraine<sup>1)</sup>.

Aux Alpes d'Ollon, à Arveye, la mère de l'enfant donnait aux parrains un mouchoir rouge en souvenir du baptême de leur filleul.

Aux Ormonts, on mortifiait plus ou moins les jeunes gens

---

<sup>1)</sup> A Lausanne, aujourd'hui encore, c'est l'usage contraire qui prévaut. Si l'enfant est un garçon, il est présenté par la marraine; si c'est une fille, elle est présentée par le parrain. (M. R.)

ou jeunes filles qui étaient appelés comme parrains ou marraines. On leur disait, avant ou après: «*Tu vas aller* ou *Tu as été brûler tes souliers dimanche!*» Nous n'avons pas découvert le sens de cette singulière expression, et encore moins son origine.

### Fiançailles. Mariage.

A la montagne, quand un garçon fait sa cour, c'est en secret qu'il se rend auprès de l'élue de son cœur, surtout si elle demeure dans un autre hameau, «seyte» ou village, vu qu'il semble toujours au soupirant apercevoir derrière chaque arbre, clôture, coche ou contrevent, un gardien incommode, père sévère, mère prudente, ou tel rival tout au moins jaloux s'il n'est heureux.

Malheur à qui se laisse prendre ou connaître, s'il n'est pas bien vu. Une guerre sourde lui est déclarée; ou bien c'est une lutte entre rivaux, ou bien une chasse à coups d'ételles, de mauvais coups, une côte enfoncée, un bain intempestif, ou bien il est enfermé sans pouvoir lui-même en sortir! C'est l'affront, la confusion, la risée publique en perspective!

Il s'agit donc de se glisser furtivement le long des haies, parfois à travers champs, — la nuit — où tous les chats sont gris! — De se baisser quand la lune se montre, de côtoyer les chalets brunis assez doucement pour ne réveiller personne, et de retenir jusqu'à son haleine. C'est surtout le samedi soir ou le dimanche soir qui est choisi pour ces expéditions et ces rondes, car pendant le jour, le hasard peut seul les réunir et rarement pour longtemps, à moins qu'il n'y ait bal autorisé ou fête champêtre, Ste-Madeleine ou mi-été. La crainte qu'avait inspiré l'ancien Consistoire a contribué à produire ces mœurs singulières, ce tissu de précautions, car les fréquentations trop familières étaient dénoncées impitoyablement, les joueurs de violon amendés et tenus d'apporter leur instrument en Consistoire, où ils étaient censurés d'importance.

Si le jeune homme est un virtuose de l'harmonica à bouche, et s'il n'a en définitive rien de bien terrible à craindre, il jouera quelque valse entraînante sous les fenêtres de sa belle! Il a existé naguère, à St-Triphon comme à Chesière, Villard, Gryon et la Seyte d'Enhaut (Ormont oriental) une jolie coutume. C'étaient les *veillées*<sup>1)</sup>. Chaque dimanche soir, entre la St-Martin et Pâques, les jeunes gens et jeunes filles de la région se réunissaient

<sup>1)</sup> Les «veillées» existent encore dans le canton de Fribourg.



chez l'un deux, chez telle de ces jeunes filles où l'on trouvait la chambre la plus spacieuse; les mères de famille y assistaient généralement. Là, à la bonne franquette, on s'amusait, faisait des jeux de société, on popularisait de belles chansons au refrain accompagné en chœur. Si quelqu'un était musicien, il jouait des airs de danse, et c'était une joyeuse sauterie; le tout sans frais, ni débauche d'aucune sorte; on remportait de ces réunions les plus agréables souvenirs, et on se disait en se séparant: Où et à quand la prochaine veillée? — La génération actuelle a vu avec regret disparaître cette coutume, et les cafetiers accaparer les jeunes gens et organiser à eux seuls les bals, favorisant à la fois les beuveries et le libertinage.

Revenons au naïf guilledou d'antan. Le garçon s'est informé du gîte de la jeune fille qui lui plaît. La chambre de celle-ci ne sera en général pas au-dessus du premier étage, vu qu'on ne bâtit guère plus haut à cette époque. Il grimpe sans bruit jusqu'à sa fenêtre... Un tas de bois, la saillie d'une colonne ou d'une galerie, une échelle même, découverte près du bâtiment, facilitent cette escalade. Arrivé à la hauteur de la fenêtre, il frappe discrètement à la vitre. «Allez-vous-en!» lui répondra-t-on d'abord. À la seconde sommation, elle demandera qui vous êtes; à la troisième, elle vous ouvrira, et après les trois premiers mots de l'héberge, on vous donnera la main pour entrer!... Cependant soyez sage, car au moindre bruit, au moindre appel, le terrible argus, le bonhomme Jean-Pierre, ou le David peut vous tomber sur les bras et ne pas y aller de main-morte. Vous seriez renvoyés à faire pied-de-grue dans la rue, car celui qui vient sans être invité s'en va sans qu'on le remercie!

C'est ainsi qu'il est possible aux jeunes gens d'approcher de leurs douces colombes, d'avoir l'occasion de les saluer ou de leur adresser quelques tendres paroles.

S'il y a inclination ou convenance persévérantes, il arrive un moment où les paroles d'une amitié exaltée deviennent de doux serments échangés, des promesses. Il n'en est plus fait mystère, ils sont «promis», résolus à conclure un pacte pour la vie, le mariage, et à remplir les formalités de rigueur. Et comme le dit un poète vaudois dans une ballade:

Ils étaient fiancés et rêvaient de guirlandes,  
Puis ils se promettaient de s'aimer bien longtemps,



Et mêlaient quelquefois à leurs chansons romandes,  
Ces doux propos d'amour que l'on dit à vingt ans!

Parfois un gage, un souvenir est donné par le jeune homme; la bague d'or est échangée (cependant nos pères n'ont pas toujours tenu à cela!), et il y avait un *dîner de fiançailles*, où la jeune fille était invitée chez ses futurs beaux-parents.

Il reste à effectuer une dernière promenade, où ne se rencontrent plus ni rivaux ni jaloux, celle qui consiste à s'en aller en fin de compte trouver le préposé aux registres d'état-civil; jadis c'était le pasteur, dès 1874 c'est l'officier civil. On va écrire ses annonces. Dans l'ancien temps, il fallait prouver que l'on avait son uniforme, ses armes comme militaire, sa Bible; avoir donné des preuves de son savoir-faire: le jeune homme, dans les Alpes d'Ollon, ne devait pas songer à se marier qu'il ne sût faire de ses propres mains, un *tseablion* (licol de viorne pour une chèvre ou une brebis) ou tel autre objet utile. Il était encore d'usage qu'il devait faire part de sa résolution matrimoniale à ses parrains et marraines, de même la jeune fille.

De nos jours, à moins d'être tout à fait indigents, la coutume de faire-part des fiançailles s'est généralisée, en retour desquels les fiancés reçoivent des félicitations, des souhaits, des encouragements!

Très anciennement, lors des périodes meurtrières de peste qui ravagèrent les Ormonts en 1349, 1564, 1581, 1596, 1628 à 1638, Gryon en 1640, etc., les choses ont dû se passer bien plus simplement. Les hameaux, les villages étaient décimés, dépeuplés. Un jeune homme, resté seul survivant d'une région, rencontre un beau jour une jeune fille qui a échappé, comme lui, à la grande épidémie. Ils se comprennent, il faut vivre, il faut l'union pour faire la force, il faut des bras nouveaux pour travailler le sol, élever les vaches et les brebis, filer la laine, traire. Il lui dit: Me veux-tu? — Et elle de répondre: Mais, sans doute! Voilà ma main! — Voilà la mienne! — Et ainsi fut.

\* \* \*

Les mariages sont plus rarement qu'autrefois l'occasion de noces bruyantes, somptueuses, de « tire-bas » sans pareil, dont on reparlait parfois longtemps après. Si, dans les Ormonts, on fait des fêtes aux baptêmes, dans les Alpes d'Ollon, c'est aux noces.

Quand le jeune couple et ses invités se rendent à l'église, les garçons dits de « la Jeunesse » s'accordent le plaisir de tirer... pour « réveiller l'époux ». Parfois ils tirent déjà à l'aube, puis au départ, au retour et une bonne partie de l'après-midi. De village en village, s'il y en a plus d'un à traverser, on entend de triples salves, tandis que, d'après une très antique coutume, d'autres personnes, postées sur le parcours, ou devant leurs maisons, jettent à poignées une pluie de froment ou d'autres graines (riz, orge, seigle, haricots, ... fleurs) sur l'épouse, comme un souhait et présage d'abondance de tous biens et de fécondité, quand elle va à l'église ou qu'elle en revient. Ses amies répondent par des fleurs ou des caramels. En reportant les espérances sur un impénétrable avenir, on se berce de l'illusion que ces souhaits se réaliseront comme au temps des fées. Ils n'augmentent ni ne diminuent la somme des biens et des maux, mais n'en sont pas moins une marque de bienveillance, un gage de cordialité. Les générations passées donnaient aux jeunes filles pleines de vie et d'aspirations de bonheur, le sage conseil de rester chez elles, d'y être fidèles et travailleuses, « fassantes », bonnes ménagères, le bonheur rêvé saurait bien, ainsi que le rayon de soleil, les trouver dans leur chambrette!

Tout le jour, les époux se voyaient se donnant le bras.

Pour un mariage, on sonne toujours la plus grosse cloche de l'église.

Les époux étaient naturellement tout de neuf habillés, en noir. La tradition nous a laissé quelques traces de l'usage: Chemise fine à point d'épine, gilet de satin brodé de fleurs (cadeau de l'épouse), cravate de soie à double tour, complet de fin drap noir (ou vert) uni, chapeau haut de forme « à haute majesté ». Il y avait des cas où l'époux revêtait même son uniforme militaire, aux gaies épauettes, aux grenades rouges, au casque phénoménal. Cela était permis, chaque citoyen achetant lui-même ses habits d'armes.

L'épouse, jamais plus belle, portait le bonnet vaudois — lointaine réminiscence des costumes de Bourgogne — à étoffe de velours, soyeuse, à dentelles larges ajourées, retombantes; fichu de gaze, coraux ou collier en orfèvrerie, manches bouffantes, à nombreuses fronces, « mites » à l'avant-bras, bas noirs, tablier de soie chatoyant... Il y a eu la mode des grands châles soit noirs, soit gris, soit multicolores.

Les garçons et filles d'honneur se nommaient *tsermalay*, *tsermalayrè*, protecteurs des fêtés du jour, et obtenant immédiatement après eux la préséance.

Au XVI<sup>me</sup> siècle, le cortège de noce ne devait pas être trop nombreux, et quant aux cérémonies, on usait de la liberté chrétienne, de façon à ne scandaliser personne.

Nous ne pouvons naturellement pas décrire le joyeux dîner de noces, les époux partout à la première place, comme de raison, l'exposition des cadeaux reçus, les costumes de gala . . . il faudrait se reporter à un siècle en arrière pour les voir bien indigènes, très originaux, très rustiques! Les gais propos échangés, le vin qui délie les langues, les répliques spirituelles, les gauloiseries piquantes, le cliquetis des verres qui se choquent, les toasts s'il y en eut, les chanes d'étain ventruës, les gâtelets dorés, les fromages vieux de l'année de naissance des époux, et nous laisserons dormir ces visions de l'âge d'or où jamais budget ne boucla en déficit! Il nous semble cependant avoir dans les oreilles les douces cantilènes des violons jouant ces vieilles valse traditionnelles, ces menuets que les tout vieux couples danseront tout à l'heure avec force révérences, ces matelotes du Pays d'Enhaut, ces Montférines originaires d'un duché de nos bons princes de Savoie et Piémont, ces Ecossaises où il faut neuf danseurs au moins. S'il fallait faire cortège à la grand'fête de la Confrérie, ces ménétriers s'appliqueraient d'y faire vibrer leurs accords à doubles cordes, et le pincement sonore de la guitare de l'Enta Gritelè!

Leur chapeau est entouré de mouchoirs aux vives couleurs qui jettent une note gaie sur l'estrade, comme les fouets enrubanés des cochers!

Des dictons courent sur le temps qu'il a fait ou fera le jour des noces:

Qui veut être heureux pour la vie	Une noce mouillée
Doit se marier par la pluie!	Baptise dans l'année!
Si le jour de vos noces il pleut,	Epouse chanteuse,
Le mariage sera heureux!	Femme pleureuse!
S'il fait grand beau temps,	
Serez bientôt mécontents!	

Signalons aussi une chanson qui, dans les Alpes d'Ollon, se chante en chœur par les jeunes filles lors d'une noce: les Adieux et Souhails d'un père à sa fille:

Ma fille, ô ma fille chérie,                    Tu vas donc quitter tes amies  
Pour nous quitter tu te mis à genoux! Et le toit paternel pour celui d'un époux!

On cite à Forchex une noce qui dura trois jours et où toute la population d'un ou deux villages fit bombance.

Est-ce à dire qu'un jour de noces fût sans avoir parfois le revers de la médaille? Il fut un temps, pas bien éloigné de nous où les autres garçons d'un village prélevaient, exigeaient même, sous peine de charivari nocturne, un véritable impôt ou une rançon sur celui qui convolait en justes noces avec une de leurs jeunes filles. Un Chesiérain ou un Possérain allait-il prendre femme à Gryon, un Panéxier ou un Huémérois épouser une jeune fille de Chesière ou d'Arveye, un Bellérin fréquenter à Lavey, et vice-versa, partout le nouveau marié devait capituler et verser jusqu'à cent francs anciens de Suisse, avec ou sans quelques setiers du meilleur vin, tout cela pour s'amuser comme des gens de la Folle-Vie. Cette rançon était parfois dictée aussi par des rivalités de village à village, bien plus fortes autrefois que de nos jours où les mœurs se policent sans que les lois aient pu entièrement détruire les instincts brutaux et cupides; ces jalousies ont aussi été la cause de ces ineptes surnoms donnés réciproquement et dont quelques patoisants citadins se sont fort amusés.

Plus la jeune fille était riche, plus la rançon demandée à l'époux devait être forte; ni l'édit bernois de 1543, ni la loi vaudoise du 10 mai 1806 ne purent bannir cet usage au but déplorable, et aux conséquences fâcheuses.

### Enterrements.

Dans les Ormonts comme dans les contrées plus au sud, du même district, on distingue assez nettement l'usage actuel, réduit à sa plus simple expression, et l'usage ancien, la « vieille mode » encore en vigueur dans les trente ou quarante premières années du XIX<sup>me</sup> siècle. Les Ormonts l'ont même abolie un quart de siècle avant les Alpes d'Ollon, où tant de vieux usages s'étaient si bien conservés jusqu'au jour où le cosmopolitisme hôtelier a tout transformé, même jusqu'à la façon de bâtir et d'aménager les chalets. Nous parlerons ici de la vieille mode.

Le jour d'inhumation d'une personne, si aimée et regrettée qu'elle pût être, était qualifié de *fête*, « sa Fête », fête lugubre, sérieuse, du genre des Fêtes chrétiennes de Pâques par exemple,

et non point jour de rire, de divertissement quelconque. L'habitude de faire des festins aux funérailles vint certainement de la *cæna feralis* ou du *Silicernium* des anciens Romains, que mentionnent la loi des douze tables<sup>1)</sup>, et maint auteur latin. Cette coutume consistait à offrir aux mânes ou au fantôme du lait, du vin, du miel et des fleurs. C'est aux appétits vivants que l'on s'adresse chez nous: l'usage reçu est de donner à boire et à manger aux parents (parfois venus d'assez loin), amis et voisins invités à l'ensevelissement et qui se sont rendus à cette invitation.

Anciennement, c'était un véritable dîner que l'on offrait, plusieurs documents en font foi. Potage et viande, pain et fromage, vin, gaufres. Encore dans ce domaine, le Conseil de Berne chercha à réagir contre les dépenses excessives que les familles s'imposaient pour les enterrements, les deuils et les baptêmes. On peut lire à cet égard les mandats de 1706 (avril 30), 1747 (septembre 6) et 1767 (mars 19), mais la coutume résista encore un siècle. On festoyait largement, chacun en proportion de ses ressources et même malgré la modicité de celles-ci. Une note de 1801 (Alpes d'Ollon) ne mentionne pas moins de 20 kilos de bœuf et autant de chair de veau, 8 à 10 kilos de pain blanc, un hectolitre de vin. Une autre de 1786 dépasse encore ces chiffres: on tuait un animal gras (veau ou mouton), on faisait moudre un sac de blé, on mettait à contribution le fer à gaufres. La distribution en nature et même en argent se faisait aux pauvres. En 1768 à la mort du providé et vertueux châtelain Ferd. Genêt, à Fenalet (Bex), 40 batz furent distribués, pour l'honneur de Dieu, aux indigents à la porte de sa maison, le jour même de son ensevelissement. En 1866, on faisait à la Gottrausaz près Vers l'Eglise, une semblable charité à la mort d'un de mes grand'pères. L'usage était général.

Le pasteur de la paroisse faisait un culte et une prière dans la maison mortuaire, et lui ou telle autre personne était chargée d'adresser un remerciement sur le cimetière, après que les trois pelletées de terre avaient résonné lugubrement sur le cercueil descendu à six pieds de profondeur.

En 1884, à Chesière, eut encore lieu un de ces repas d'enterrement à la mode ancienne, de même qu'en 1885 à Huèmoz aux funérailles de la dernière qui faisait la dentelle dans

<sup>1)</sup> *circumpolatio* v. CICERO de leg. II, 55.

les Alpes d'Ollon, et en 1886 encore un cas dans ce même village qui en 1911 entre résolument dans la liste des stations hôtelières.

Dès midi on attendait les invités, arrivant par groupes isolés sans se presser. On les priaient de s'asseoir au fur et à mesure de leur arrivée. Les sièges étaient disposés autour de longues tables chargées à la fois des bouteilles du meilleur vin d'Antagne, de gros pains de ménage fleurant bon, surmontés d'autant de «gâtelets» de même dimension, ou gâteaux-levés pétris de lait, beurre et sucre, au lieu d'eau; ces pains de luxe, d'un goût délicat, alternaient avec des secteurs ou quartiers de vieux fromage, qualité du vrai gruyère, doré, onctueux, agréable de toutes façons, provenant de pièces tenues en réserve pour cette circonstance et dont les pyramides rivalisaient avec la hauteur des bouteilles d'un vert de mer. Des années de conservation avaient rendu ce fromage passablement dur, au point qu'on se servait d'une fine scie pour le sectionner, et que ses grands yeux pleureurs sont alors remplis d'une sciure fraîche, d'un blanc crème comme le lait des hauts alpages, précieuse et appétissante. Tout repose sur des nappes blanches, telles que la famille les a (lin, chanvre, coton). Toute la maison du reste a reçu sa toilette la plus soignée.

Déjà à l'entrée, un verre de vin vous est offert; une fois assis, on vous invite d'une manière pressante à remplir à nouveau vos verres, et à manger à discrétion, sans compliments, de tout ce qui vous est cordialement offert. Du reste les minutes et les quarts-d'heure passent... La conversation, d'abord retenue, circonspecte, sérieuse, s'anime peu à peu et chacun semble oublier momentanément le caractère funèbre de la réunion. On parlera de champs, de vignes, de prairies, de montagnes, des nouvelles, de la température des saisons, des récoltes, des maladies, de la santé, des forces, des talents... Et du trésor de notre foi! On le laisse bien enfoncé au fond de son cœur peut-être, dans la crainte d'en laisser rien paraître. Et pourtant on y tient, on garde la piété des aïeux, on approuvera intérieurement toutes les paroles de consolation et de courage qui seront dites dans un instant.

Il est de fait que ce sont parfois les seules occasions où des parents éloignés les uns des autres se voient ou renouent les liens d'une plus ample connaissance. Si, faute de temps,



l'on manque d'autres occasions de causer, de se faire visite, de fraterniser, il est d'usage de ne pas manquer à l'appel lorsqu'il s'agit d'un devoir de sépulture, et s'il y a un moment où l'on doive se tendre la main, en toute sincérité, c'est dans ces rencontres-là. Au reste, il y aurait inconvenance à déplacer des gens éloignés et soucieux de l'emploi de leur temps, sans leur offrir le *pain* et le *vin*, ces deux présents divins. Aussi la générosité des uns doit être contrebalancée par la sobriété des autres.

Le culte funèbre groupe un instant tout le monde, silencieux et recueilli. Les pensées de fragilité de la vie, du vide produit dans une famille, de l'inconnu de notre propre fin, l'idée d'être dans une maison en deuil, font pousser involontairement quelque soupir, et perler des larmes chez les cœurs sensibles...

Bientôt après, les têtes se découvrent encore au moment où le convoi funèbre s'ébranle pour se diriger lentement vers le cimetière qui, pour les hameaux éloignés, est distant d'une heure à une heure et demie de chemin. Après quelques mots d'adieu, et la bénédiction donnée à l'assistance, chacun se retire silencieusement, rendant des honneurs simples et sincères, donnant même de dernières poignées de main, soit aux parents affligés, soit à des amis qu'on quitte sans savoir quand on aura l'heur de les revoir.

Parmi les usages curieux, il existait à Arveye et à Gryon, celui de masquer complètement la glace ou le miroir de la chambre, d'un linge blanc.

A Ormont-Dessus, il n'était pas permis au cheval de jamais fouler le sol du cimetière; des porteurs devaient s'arrêter devant le grand porche du temple, et porter de là le cercueil jusqu'à la fosse.

A Gryon, on portait toujours le cercueil. Ailleurs (Huèmoz, Ollon, Aigle) on n'observe point ces scrupules, et le cheval du corbillard se rend jusqu'au bord de la fosse.

A Huèmoz, jadis l'assemblée ne se retirait pas avant que le fossoyeur eût dit: «L'Honorable Compagnie, quand il vous plaira de vous retirer, je ferai mon devoir!»

A Ormont-Dessus, entre 1860 et 1870, il était encore d'usage de lever le couvercle du cercueil avant le départ, et chacun contemplait une dernière fois les traits paisibles d'un humain endormi pour toujours! Cette coutume a pu avoir parfaitement

sa raison d'être dans les siècles passés et du moyen-âge, où s'opéraient des substitutions de cadavres, et où le cercueil ne contenait peut-être pas, dans certains cas, le corps authentique de la personne qu'on croyait ensevelir.

Au repas de funérailles a succédé la simple collation de quelques tours de vin, présentés sur un plateau, et d'autant de «tours» de petits pains ou «navettes» commandés pour la circonstance. Parfois quelques verres de thé chaud se trouvent aussi sur le plateau, pour les enfants ou les personnes qui ne boivent pas de vin. La tendance actuelle est, semble-t-il, d'arriver à la suppression complète, pure et simple, de toute collation. Mais il faudra toujours tenir compte de la volonté du défunt.

---

## Gebräuche des Zimmerhandwerks.

Von Sal. Schlatter, St. Gallen.

Das Zimmerhandwerk ist alt. Es hat sich in seinem Gebrauch und seinem Vollzug erhalten wie in den früheren Jahrhunderten. Erst in den letzten Jahren trat die Maschine in Mitarbeit, aber nur für die Hilfsarbeiten. Das Beschlagen des Bauholzes mit Axt und Breitaxt, „das Holzhauen“, ist der mechanischen Säge gewichen, ebenso das Hobeln und Nuten. Aber die hauptsächlichste und dem Zimmermann die liebste Arbeit, das Abbinden, kann von keiner Maschine übernommen werden; das verlangt die denkende Überlegung des menschlichen Kopfes. Der Massivbau braucht nur die Balkenlagen (Gebälke) und den Dachstuhl, der das schönste und interessanteste Stück der Zimmerarbeit ist. Am vollkommensten zeigt sich die Zimmerkunst im ganzen Rigelbau. Sie erfordert ein ziemliches Mass von Kenntnis der praktischen Geometrie, die aber weniger als theoretische Wissenschaft in den Besitz der tüchtigen Handwerker übergang, sondern als feste Tradition sich weiterpflanzte und als „Handwerks-Gebrauch und Gewohnheit“ von den Alten an die Jungen lehrend fortgetragen wurde.

Die Zimmerarbeit ist keine Einzelarbeit, sondern eine Kompagniearbeit, wegen der Schwere des Materials. Sie gewöhnt den Arbeiter ans Zusammenarbeiten, an das Sich-Ausrichten mit dem „Kameraden“. Daraus entstehen notwendig